

Ultranitril 493

DESCRIPTION ET PROPRIETES GENERALES

- Matière Nitrile
- Longueur (cm) 39
- Epaisseur (mm) 0.55
- Poignet Manchette droite
- Couleur Vert
- Finition intérieure Flockée
- Finition extérieure Relief antidérapant
- Taille / EAN 8 9 10 11
- Conditionnement 1 paire/sachet - 10 paires/sachet - 50 paires/carton
- Informations complémentaires Garanti sans silicone



RESULTATS DE PERFORMANCE

Catégorie de certification 3

CE 0334



AJKOPT

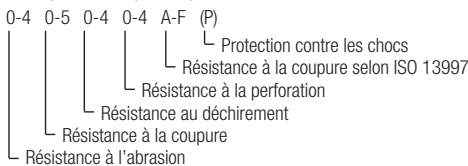
4102X

Légendes

EN 388 DANGERS MÉCANIQUES



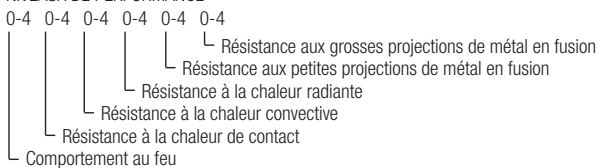
NIVEAUX DE PERFORMANCE



EN 407 DANGERS THERMIQUES Chaleur et feu



NIVEAUX DE PERFORMANCE



DANGERS CHIMIQUES

EN ISO 374-1 Type A



U V W X Y Z

- A Méthanol
- B Acétone
- C Acétonitrile
- D Dichlorométhane
- E Carbone disulfure
- F Toluène
- G Diéthylamine
- H Tétrahydrofurane
- I Acétate d'éthyle

EN ISO 374-1 Type B



X Y Z

- J n-Heptane
- K Soude caustique 40%
- L Acide sulfurique 96%
- M Acide nitrique 65%
- N Acide Acétique 99%
- O Ammoniaque 25%
- P Peroxyde d'hydrogène 30%
- S Acide fluorhydrique 40%
- T Formaldéhyde 37%

EN ISO 374-1 Type C



EN 421



CONTAMINATION RADIOACTIVE

MICRO-ORGANISMES

EN ISO 374-5



Protection contre bactéries et champignons

EN ISO 374-5



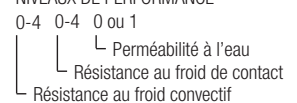
Protection contre bactéries, champignons, et virus

VIRUS



DANGERS DU FROID

NIVEAUX DE PERFORMANCE



Pour plus de détails : www.mapa-pro.com

MAPA[®]
PROFESSIONNEL

AVANTAGES SPECIFIQUES

- Durée de vie optimisée : excellente résistance mécanique (abrasion, perforation)
- Excellente protection lors de manipulations intensives de produits chimiques à haut-risque
- Bonne préhension d'objets glissants grâce au relief antidérapant
- Conforme avec les exigences concernant les équipements de protection individuelle dans la protection des végétaux selon la BVL (Bundesamt für Verbraucherschutz und Lebensmittelsicherheit)

PRINCIPAUX DOMAINES D'UTILISATION

Industrie mécanique/automobile

- Traitement/dégraissage des métaux avec solvants agressifs

Industrie chimique

- Manipulation de fûts de produits chimiques

Autres industries

- Maintenance
- Traitement et finition du bois
- Application des produits phytosanitaires
- Nettoyage de rouleaux d'imprimerie

CONSEILS DE STOCKAGE ET D'UTILISATION

Instructions pour l'utilisation

- Il est recommandé de procéder à un essai préalable des gants, les conditions réelles d'utilisation pouvant différer de celles des essais «CE» de type.
- L'usage du gant est déconseillé aux sujets sensibilisés aux dithiocarbamates et aux thiazoles
- Porter les gants sur des mains sèches et propres.
- Ne pas utiliser les gants en contact permanent avec le produit chimique pour une durée supérieure au temps de passage mesuré ; pour connaître ce temps de passage, se reporter au site Internet www.mapa-pro.com ou s'adresser au Service Technique Client - MAPA PROFESSIONNEL (stc.mapaspontex@mapaspontex.fr). Utiliser 2 paires en alternance, en cas de contact prolongé avec un solvant.
- En utilisation avec un liquide dangereux, retourner le bord de manchette afin d'éviter que des gouttes ne tombent sur le bras.
- Avant toute réutilisation, vérifier que les gants ne présentent ni craquelures, ni déchirures.

Conditions de stockage

Conserver les gants dans leur emballage à l'abri de la lumière, de l'humidité et de sources de chaleur.

Conditions de lavage

Avant de retirer les gants, les nettoyer selon la procédure suivante :

- utilisation avec des peintures, pigments et encres : nettoyer avec un chiffon imbibé du solvant approprié, puis essuyer avec un chiffon sec
- utilisation avec des solvants (diluants, etc.) : essuyer avec un chiffon sec
- utilisation avec des acides ou produits alcalins : rincer abondamment à l'eau courante puis essuyer avec un chiffon sec

Attention : l'utilisation des gants ainsi que tout autre procédé de nettoyage non recommandés peuvent altérer les niveaux de performance.

Conditions de séchage

Laisser sécher l'intérieur des gants avant de les réutiliser.

Contact alimentaire US

FDA 21CFR 177.2600

LÉGISLATION

Ce produit n'est pas classé dangereux selon le règlement (CE) n°1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil (CLP). Ce produit ne contient ni substance préoccupante à des teneurs supérieures à 0.1%, ni substance figurant à l'annexe XVII selon le règlement n°1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil (REACH).

- Attestations CE de type
0075/014/162/12/15/1212
- Délivré par l'organisme agréé nr
0075

C.T.C – 4 rue Hermann Frenkel -69367 Lyon Cedex 07- FRANCE

- Certificat de conformité du système d'assurance qualité
0334 Asqual 14 rue des Reculettes -F-75013 PARIS